



## Compte rendu de la commission habitable

**24 septembre 2025**

---

### Liste des présents :

Maxime Rousseaux et Philippe Dos (resp commission) - **CN St Cast**

Philippe Lefebvre Yann Colin (CDV) - **SR Perros**

Patrick Estable - **YC Trebeurden**

Jean Peysson, Yannick Vasset, Bernard Jubert - **SNSQP**

Lionel Villers - **CNPL**

Anne-Marie Le Buhan, Alban Nedelec, Pierre Le Boucher - **CDV**

**Excusés :** Yann Plusquellec et Alan Richard (LCC), Olivier De Brye (CN St Jacut), Alain Le Breton (CN Paimpol), Bertrand Calvarin (CDA)

---

- Point sur la récupération des résultats des régates (fichier wdz)
  - Organisation des régates :
    - Déclarations,
    - Inscriptions des participants (licences annuelles ou journalières)
    - Arbitrage.
  - Evolution des projets J80
  - Projet de régates « master », recenser les équipages potentiels au sein de nos centres nautiques
  - Calendrier régates du Trophée Habitable 2026
  - Projet de Trophée « Ailes Marines »
  - Questions diverses.
- 

- Point sur la récupération des résultats des régates (fichier wdz)

Le classement du Trophée Habitable se fait avec le logiciel Championnat “BREG” qui ne fonctionne qu’avec des classements issus de FREG.

Il est possible d’utiliser dès maintenant le Logiciel SCORE, mais pour les régates faisant parties du Trophée Habitable, nous vous demandons d’utiliser FREG et de nous adresser ensuite le fichier .wdz

Il faut également faire remonter les résultats à la FFV selon la procédure habituelle (fichier .ECH)

Pour le moment il n'y a pas de logiciel Championnat compatible avec SCORE, la FFV assure la maintenance de FREG jusque fin juin 2026.

- **Organisation des régates :**

**Déclarations** : Toutes les régates doivent être déclarées en amont auprès de la FFV dès l'automne ainsi qu'aux autorités maritimes au moins deux mois avant la date prévue.

Nécessité de noter également l'ensemble de l'équipage sur la fiche d'inscription. Le Comité de Course doit avoir connaissance du nombre de personnes sur l'eau.

**Inscription des participants :**

Les bateaux sont répartis dans deux catégories :

- Grande Course « Ailes marines » : bateaux dont le groupe OSIRIS net est supérieur ou égal à 18
- Course « Groupe CCI » : bateaux dont le groupe OSIRIS net est inférieur ou égal à 20.

Être vigilant, le 29 n'a pas les mêmes règles que nous...ex : régate Trégor Léon organisée avec Roscoff. Si, lors d'une régates ces règles ne sont pas appliquées, les résultats ne pourront pas être intégrés dans le classement du Trophée Habitable.

**Arbitrage :**

Mettre en place les bonnes conditions techniques pour accueillir le comité de course sur la régate. (Effectif et moyens matériels)

Cela relève de la responsabilité du club d'avoir aussi les ressources en interne. Une formation sera proposée en début d'année, les dates seront diffusées dès que nous en aurons connaissance.

Il arrive parfois d'avoir des sollicitations à la dernière minute de certains clubs pour l'arbitrage suite à un désistement par exemple. Vous pouvez adresser votre demande auprès de Bertrand Calvarin par mail : [arbitrage@cdv22.com](mailto:arbitrage@cdv22.com)

- Evolution des projets J80

**SR Perros** : activité J80 envers les jeunes étudiants (IUT ENSSAT),  
le jeudi = 25 jeunes, sur 2 bateaux  
Positionnement sur le match racing, avec la sélective nationale les 4 et 5 octobre prochains.  
8 équipages inscrits

**CN St Cast** : Pour le championnat de Bretagne de flotte partagée :

-22/23 nov 2025 : C.N.Lorient (2 jours)

-30 nov 2025 : C.N.St-Cast (1 jour)

-31 janvier 2026 : S.N.T (1jour)

-14 mars 2026 : S.N.B.S.M (1 jour)

Pas de déplacement de bateaux, 8 équipages inscrits

**SNSQP** : 4 bateaux : 2 campus mazier, 1 du cdv, 1 du club.

- Projet de régates « master »

Le CN St Cast souhaite mettre en place des régates le jeudi à destination du public « masters » (retraités)

Le club fera un test, nous en ferons la promotion auprès des autres clubs. L'idée étant de pouvoir régater en semaine, en flotte partagée, donc pas de déplacement de bateaux

- Calendrier régates du Trophée Habitable 2026

Les dates doivent remonter rapidement pour constituer le calendrier 2026

<b>Sr Perros : (toutes les dates du club, à choisir ensuite celles qui seront au trophée Habitable)</b>
---

18-19 avril Trophée Nautibreiz

1-2-3 mai : Trégor Léon

13 au 17 mai : Tresco

30-31 mai Tour des 7 îles – Trophée Schmidt

4-5 juillet Solo Duo

02 aout : Branle Bas

29-30 aout Défis des fous de Bassan – Générali (Yc treb -SR Perros-CN Paimpol)

31 aout-4sept Perros Anglo Tour

12-13 septembre Trophée le Junter

<b>YC Trébeurden :</b>
------------------------

**CN Paimpol :**

**Loguivy Canot Club :**

23-24 mai : Régate Apoc Inter Entreprise  
29/30 Aout : Régate des Lilas Blancs

**SNSQP :**

**YC Val André :**

**CN St Jacut :**

**CN St Cast :**

1 au 3 mai : Grand prix de St Cast (coupe de france de J80 et possible autre série monotype)  
3 et 4 octobre 2026 Régate CCI St Cast (trophée habitable cote d'Armor)  
21 et 22 novembre 2026 Finale départementale

- **Projet de Trophée « Ailes Marines »**

A réfléchir : Ailes Marines propose l'idée d'une régate ou Trophée à son nom  
Eskale d'Armor s'est également montrée intéressé par le projet

- **Questions diverses :**

Les 2 J80 du CDV sont sous conventions (1 SNSQP // 1 CN ST Cast). Lors de certaines épreuves comme la sélective Match Race à Perros ou la finale départementale à St Cast, les J80 sont amenés à être prêtés à un autre club.

Nous établissons une sous-convention. Il nous est demandé que ce genre de prêt ne soit pas trop fréquent, car cela engendre de la manutention, du temps et des frais de grutage... la question d'une demande de compensation de ces frais est posée. Le CA du CDV va travailler la question, une réponse sera apportée aux clubs concernés à suivre.

Fin de réunion 20h